

Besoins de formation des intervenants

Laurier BOUCHER, T.S.
Association des centres jeunesse du Québec

Les questions qu'on me demande d'aborder sont les suivantes :

- 1) Les intervenants qui exercent leur pratique dans le contexte de la mission dévolue aux centres jeunesse du Québec possèdent-ils des capacités analytiques et des habiletés méthodologiques qui sont à la hauteur des exigences actuelles de l'action dans ce domaine ?
- 2) Quels sont leurs besoins de formation pour accroître leur compétence ?

Vous comprendrez que ces deux questions sont capitales à notre réflexion sur la problématique à l'étude à cette table ronde, à savoir s'il y a lieu d'améliorer les programmes professionnels existants ou s'il ne faut pas plutôt créer des programmes spécialisés en études familiales.

Dans un premier temps, je décrirai brièvement et à grands traits ce qu'on attend généralement et minimalement de nos intervenants, d'abord en faisant un peu le tour des champs d'action qui sont les nôtres, puis en soulignant les principales exigences requises de ceux et celles qui œuvrent dans ces domaines. Dans un deuxième temps, je soulignerai certaines lacunes que l'on déplore dans la formation de base des intervenants, et cela à partir de mes propres observations et de témoignages de collègues auxquels j'ai fait appel dans ma préparation au présent exercice. Je terminerai en lançant quelques idées sur la façon de pallier ces lacunes ou ces faiblesses.

CE QU'ON ATTEND DE NOS INTERVENANTS ?

Rappelons d'abord que la clientèle de base des centres jeunesse, et de chacune des composantes de ces centres (CPEJ, CRJDA, CRMDA) se compose généralement de jeunes et d'adultes (leurs parents) qui vivent à des degrés plus ou moins profonds des difficultés d'adaptation. Ces difficultés peuvent être passagères ou quasi chroniques ; elles peuvent être structurelles ou circonstancielles ; elles ont leur source à l'extérieur de ces familles ou individus, ou elles proviennent de la personnalité même de ces individus.

Aussi les champs d'action où se retrouvent nos intervenants sont-ils les suivants :

- 1) *protection de la jeunesse* : la demande de services se traduit par un signalement fait la plupart du temps par une tierce personne ; elle concerne un enfant présumément en besoin de protection ; la personne qui compromet la sécurité ou le développement de cet enfant est le parent (ou les deux), ou quelqu'un qui agit un peu comme parent ;
- 2) *réadaptation* : auprès d'un enfant qui connaît des difficultés sérieuses d'adaptation à ses milieux, difficultés dont les parents sont rarement absents à la source et doivent donc faire partie de la démarche de solution ; auprès de mères, souvent jeunes, qui vivent des difficultés en relation avec leur rôle de mère, et qui bien sûr vivent une kyrielle d'autres difficultés ;
- 3) *jeunes contrevenants* : adolescents qui contreviennent aux lois et qui vivent moult autres difficultés d'adaptation sociale avec leur milieu ;
- 4) *adoption* : qui consiste à redonner à des enfants les parents qu'ils n'ont plus... ou qui ne s'occupent plus d'eux... ; aider à la création de ces nouveaux liens de filiation avec de nouveaux parents ; aider à vivre les deuils, les déceptions, à réaliser les rêves ;
- 5) *intervention auprès des ressources de type familial* : par exemple, le recrutement, l'évaluation, la formation et la supervision des familles d'accueil ; le jumelage entre la ressource et le jeune en besoin de cette ressource ;
- 6) *médiation* : dans des situations de séparation appréhendée ou envisagée, et où des parents qui ont le souci que ces ruptures se fassent le mieux possible requièrent les services d'un professionnel ;

- 7) *expertise à la Cour supérieure* : pour apporter un éclairage clinique et professionnel à la décision de garde que devra prendre le juge.

On s'en rend compte, ces divers champs d'action, qui ont en commun qu'ils se traduisent dans la réalité par une *relation d'aide étroite* – pas toujours voulue de la clientèle dans un premier temps –, demandent des expertises assez diversifiées qui ont quelque chose en commun, mais qu'on retrouvera difficilement toutes dans la même personne.

Nos intervenants proviennent de professions ou de disciplines diverses : service social, psycho-éducation, psychologie, criminologie, etc. Je parle ici des centres jeunesse, mais on pourrait étendre mon discours à d'autres établissements, notamment les CLSC et le secteur communautaire. Ce sont avant tout des « praticiens », non pas des « chercheurs » ni des « théoriciens ». Mais bien sûr, toute bonne pratique repose sur des assises théoriques solides et doit aussi se caractériser par un souci de la recherche, ne serait-ce que pour permettre au praticien de « douter » parfois... et de conserver ainsi le souci de « se questionner » dans le but de s'améliorer.

Nos intervenants-praticiens doivent avoir la capacité (le SAVOIR, le SAVOIR-ÊTRE, le SAVOIR-FAIRE) de pouvoir partir des « symptômes » (les situations problématiques pour lesquelles les clients nous consultent ou nous sont envoyés) pour remonter avec ces clients à la découverte des « causes » de ces symptômes, ou des problèmes de fond. Et ce faisant, à ne pas porter leur attention uniquement sur l'individu ou la personne qui vit ces problèmes, mais aussi sur son entourage immédiat – et au premier chef sa FAMILLE.

Vous comprendrez enfin que nos intervenants-praticiens doivent avoir le don, la capacité, l'habileté, non pas de « solutionner les problèmes », mais de mobiliser la clientèle à trouver sa solution aux problèmes qu'elle vit, d'orienter la clientèle vers les changements à faire, de l'accompagner dans cette démarche éducative, le tout dans le respect des valeurs de ces personnes, le respect de leur être, le respect de leurs droits.

NOS INTERVENANTS SONT-ILS À LA HAUTEUR DE CES ATTENTES ?

Je précise ma question : quand ils sont embauchés à ces divers postes, et qu'ils doivent relever l'un ou l'autre de ces défis, est-ce qu'on peut dire que leur formation de base a été suffisante ? Et sinon, qu'est-ce qu'il faut faire ?

Un collègue directeur de la protection de la jeunesse avec qui je discutais récemment répondait à cette question plutôt par la négative. Selon lui, un grand nombre des jeunes intervenant(e)s qu'il embauche au terme de leurs études universitaires ont, par exemple, une méconnaissance surprenante de ce que ça veut dire « intervenir en protection de la jeunesse », « dans un contexte d'autorité », et de là établir une relation d'aide. Ceux qui arrivent à bien s'acquitter de ces rôles – et il y en a beaucoup, et ils ne fuient pas tous vers des domaines plus tranquilles et plus sécurisants – arrivent à le faire non pas tellement parce qu'ils l'ont appris à l'université, mais parce qu'ils possèdent des aptitudes de base, qu'ils répondent bien à une solide supervision clinique, qu'ils sont bien suivis et qu'ils répondent généreusement aux occasions qui leur sont données de croître et de s'améliorer. Ce qui lui faisait conclure que la formation qui est présentement donnée au baccalauréat en service social, par exemple, est insuffisante et qu'il faudrait y ajouter une quatrième année de « formation spécifique », axée sur ce qui appartient en propre à chacun des champs de pratique. Faut-il penser à un option semblable pour les autres disciplines : psychologie, psycho-éducation, criminologie... ?

Ces jeunes diplômés d'université ont aussi une méconnaissance ou une non-connaissance des milieux de pratique, des réseaux, des organismes communautaires. Une façon de pallier cette carence est de s'assurer qu'il y a un rapprochement entre les universités (par ex. les écoles de service social) et les milieux de pratique : participation d'intervenants-terrain aux cours, stages prolongés des étudiants dans les milieux de pratique, contrôle des connaissances que les étudiants sont censés avoir acquises sur ces milieux, échange professeurs – intervenants-terrain, entre les universités et les milieux de pratique.

Au chapitre de ce qui nous intéresse particulièrement à ce symposium – connaissance de la famille, de sa réalité, de sa dynamique, de ses bouleversements –, les jeunes diplômés présentent de nombreuses lacunes. Par exemple, sont-ils convaincus que la famille a toujours un sens, et est toujours une valeur ? Sont-ils conscients que quand on dit « famille », on ne parle plus seulement de « famille traditionnelle », mais de divers types de famille : éclatée, monoparentale, reconstituée,

multiple, homosexuelle... et que toutes ces réalités amènent de nouveaux schèmes de valeur, de nouvelles façons pour les membres d'agir entre eux ?

AUTRES MOYENS DE PALLIER CES DIVERSES LACUNES OU FAIBLESSES ?

Est-il réaliste de s'imaginer qu'un diplômé puisse sortir de l'université et commencer allègrement à fonctionner adéquatement dans un milieu de travail donné ? Sans doute que non. Et c'est pour cette raison qu'une certaine partie de ce qu'on appelle « formation pratique » ou « perfectionnement » revient aux établissements qui embauchent ces jeunes diplômés, aux associations d'établissements, aux corporations.

On peut penser à d'autres stratégies pour pallier ces lacunes, éviter qu'il y ait lacunes ou répondre à des besoins nouveaux. Par exemple, les trois rapports qui ont donné naissance au « plan d'action jeunesse » du MSSS – les rapports Bouchard, Jasmin et Harvey – parlent beaucoup de formation en cours d'emploi et en viennent à suggérer quelque chose qui ressemble à un « institut universitaire » ou un « centre de formation inter-professionnel », où il y aurait un *pool* d'expertise concernant la jeunesse et la famille et qui répondrait aux besoins de perfectionnement continu des professionnels : sociaux, judiciaires, policiers, légaux, etc. (On a même comparé cette institution à ce qui existe, par exemple, à Vaucresson... Ou on a parlé d'un « Nicolet de la protection et de la prévention... »)

Un autre moyen que j'avance, et qui pourrait contribuer à rendre la formation universitaire de base plus « signifiante », serait une pédagogie axée davantage sur « l'approche par problèmes »... Une approche dans laquelle les connaissances de base viennent se greffer comme des réponses à des questions que l'étudiant se pose, par suite d'un processus où il est amené à se questionner et à découvrir... sous la direction d'experts-terrain, dans un milieu de pratique...